

Présents :

Elus : N.LEBLANC – Adjointe à la Vie Scolaire, M.TRELLU - ,

Circonscription Blain/La Chapelle-Sur-Erdre : E.Bebel-Grand – IEN, D. Liquet – DDEN, J. Jacqueline DDEN, G.Duret – DDEN,

Directeurs et enseignants des écoles : A.Hervé (Beausoleil élémentaire), I.Houllier (La Lande de Mazaire maternelle), H.Lebreton, N.Agoulon (La Lande de Mazaire élémentaire),H.Gourdin (La Blanchetière),D.Marmillod (R.Doisneau élémentaire) ,

Parents d'élèves : L. Bouchard, I.Marechal (Beausoleil), C.Boucard, V.Chevallier, A.Mousset (La Blanchetière), C.Busnoul (R.Doisneau), A.Macquet, L. Pignatel (La Lande de Mazaire)

Associations : A. Le Gal-La-Salle – AMEG, M. Dintheer -OMCRI/KDansePlus, P.Meston -EBC, V.Danilo -Ecopole,

Services municipaux : J.L.Robin, B.Garnier, F.Trehin (Directeurs APS des écoles), O.Marchand -Coordinateur APS, V.Josse – Coordinatrice P.E.L., K.Guelton – Responsable Vie Scolaire, F.Hugo – Directeur Animation.

EXCUSÉS :

FABRICE ROUSSEL, MAIRE DE OLIVEIRA ET M. LEHUÉDÉ – RASED, G.MITTARD ET ENSEIGNANTES (R.DOISNEAU MATERNELLE), D.MONTFORT (BEAUSOLEIL, MATERNELLE), J.MALLARD -CONSEILLER TECHNIQUE C.A.F., T.LE GOHEBEL – DIRECTEUR APS.

Accueil par Nathalie Leblanc, Adjointe à la Vie Scolaire et présentation du diaporama (ci-joint en annexe)

1) Présentation des modifications apportées depuis la séquence de travail du 5/12/13 :

- Diffusion dès le 6/1/2014, d'un flyer informant les familles des activités auxquelles les enfants se sont inscrits. Le même document a été diffusé sur tous les sites, avec un code couleur par site.
- Dénomination des différents temps par les enfants pour une meilleure identification et lisibilité : Les formulations seront soumises au vote des enfants dans les écoles le 27/2. Le dépouillement des réponses est envisagé autour du 20/3. Les parents d'élèves seront informés des dénominations retenues (mot dans les cartables). Voir les propositions dans le diaporama.
- Mise en place des coins cocooning dans les Accueils Périscolaires maternelles : une attention plus particulière pour les plus petits est nécessaire.
- Disparition du goûter mis en place début septembre sur la demi-heure de temps libéré. Cette mesure a été mise en œuvre en priorité sur l'école La Lande de Mazaire, compte-tenu du contexte particulier lié au sinistre. Puis, elle a rapidement évolué sur l'ensemble des sites. Dorénavant, les enfants prennent leur goûter à partir de 16h30 / 16h45, dans le cadre des accueils périscolaires, tel que cela était proposé avant la mise en place de la réforme.

2) Présentation de la journée d'un enfant

Mme Leblanc rappelle qu'il est très important que chaque enfant puisse s'éveiller à son rythme.

Concernant l'**Interclasse**, des pôles sont proposés (en salle Accueil périscolaire et/ou en extérieur selon la météo). Sur ce temps, il ne s'agit pas d'activités gourmandes en énergie, mais bien d'une véritable pause, comme le stipule le décret. Exemples de quelques projets structurés : jeux de société, « goûter philo » fortement plébiscité (ex. de question portée à la réflexion des enfants : « sommes-nous des animaux ? »).

Concernant le **temps libéré (½ du soir)**, les enfants ont la possibilité de participer à des grands jeux collectifs, des jeux de société, ou des activités libres en intérieur et/ou extérieur. La suppression du goûter permet aux enfants d'avoir un vrai temps de décompression nécessaire entre la fin des enseignements et le début d'une activité.

Concernant l'Accueil périscolaire du soir, les enfants inscrits dans le cadre d'une activité menée par une association, prennent leur goûter en priorité.

Mme Leblanc informe que le fait de supprimer le goûter sur la demi-heure de temps libéré, et de le replacer sur le temps d'accueil périscolaire, a demandé une réorganisation des équipes d'animation et de leur fonctionnement.

Les Directeurs APS présentent les différents projets mis en œuvre sur les écoles :

A l'accueil périscolaires de Beusoleil, 4 projets sont en gestation :

- Sensibilisation au langage des signes en partenariat avec l'I.E.M. de la Buissonnière,
- Création d'un petit journal,
- Jardinage dans le cadre de projet de liaison maternelle / élémentaire, en partenariat avec les enseignants et les Amis de l'Erdre,
- Préparation de décors dans la continuité d'un spectacle en préparation par les enseignants,

A l'accueil périscolaire de Doisneau :

- Conseil d'enfants de l'école,
- Goûter Philo une fois par mois,
- Projet radio avec interview également envisagée sur le temps scolaire et Ateliers Pédagogiques complémentaires,
- Tricot (avec mixité fille / garçon),

A l'accueil périscolaire de La Blanchetière :

- Tournoi de Baby-foot et de football dans le cadre de la coupe du monde,
- Création d'un CD musical : paroles et musique par les enfants en partenariat avec un animateur de la Ville, avec présentation d'une des chansons à la fête de l'école,

A l'accueil périscolaire de Mazaire :

- Travail sur la mixité et le mélange des tranches d'âge par le biais de grands jeux collectifs : suite à la situation particulière sur La Lande de Mazaire, ce temps de décompression est indispensable pour les enfants. Les équipes arrivent seulement à reprendre leurs marques suite aux déménagements.

Mme Leblanc invite les membres de la communauté éducative à consulter régulièrement le blog du PEL, avec notamment la mise en ligne des émissions de radio avec les enfants.

3) Selon les associations partenaires :

- Certaines activités, déjà proposées sur le temps scolaire, peuvent être boudées par les enfants sur les temps péri-éducatifs.
- Les effectifs variables rendent difficile la gestion des groupes et de l'activité, notamment dans le cadre d'un cycle.
- Certaines activités sont plus plébiscitées que d'autres.
- Les enfants s'inscrivent de vacances à vacances dans une activité.

Mme DANILO (ECOPOLE) confirme les propos ci-dessus. Concernant le Club Nature, les enfants sont globalement satisfaits, mais regrettent de ne pas avoir plus d'atelier en extérieur.

En accord avec les Directeurs APS, les clubs peuvent fonctionner différemment d'une école à l'autre. Or, quand un club est programmé tous les mois, les enfants ne viennent pas forcément dans la régularité : (difficulté à fidéliser la fréquentation) car peuvent être attirés par d'autres propositions. Pour la première année, l'expérience est globalement satisfaisante, même s'il conviendra de revoir le fonctionnement pour l'année prochaine. A noter dans le cadre de ces clubs, le partenariat actif avec les associations « Grain de Pollen » et « Les Petits Débrouillards ».

Mme LEGAL-LA-SALLE (A.M.E.G.) précise que l'association devra porter ses efforts sur la présentation de son activité, aux élèves et aux familles, en réalisant peut-être une petite fiche explicative.

Nathalie LEBLANC : Selon un sondage réalisé dans les APS, sur 170 enfants, trois seulement pensent ne

pas être suffisamment informés des offres d'activités.

4) Temps d'expression des parents d'élèves :

- L'APIE de Doisneau a réalisé un sondage auprès des parents d'élèves (41% de taux de retour en maternelle et 61% en élémentaire). Environ 50% des personnes interrogées pensent que la réforme n'a rien changé. Unaniment, les modalités d'information doivent être améliorées : beaucoup ne savent pas ce qui est proposé dans les activités, non distinction des différents temps péri-éducatifs, confusion entre APS/APC. Autre ressenti : les enfants n'ont pas envie de faire des activités et souhaiteraient plutôt jouer entre copains. Le meilleur moyen de communiquer selon les parents d'élèves, reste le cahier de liaison (qui vient en première position après le site internet de la Ville et le Blog du PEL).

- L'APE de Beausoleil et de La Blanchetière confirment le manque d'information. Il est demandé d'informer l'ensemble des familles inscrites à l'accueil périscolaire sur les programmes d'activités en début de session, et de réfléchir à un mode de communication élargi (et non de main à main). En effet, tous les parents d'élèves ne se déplacent pas forcément à l'accueil périscolaire et délèguent auprès de la baby-sitter, de la fratrie, de l'assistante maternelle etc. la charge de récupérer l'enfant.

M. Marchand répond qu'un document d'information a été mis en place sur tous les accueils périscolaires début janvier et transmis aux enfants (N.B. : celui-ci ne reflète pas l'activité du Karaté, qui a cessé d'intervenir fin décembre). Il est nécessaire de réfléchir sur les modes de communication directs auprès des parents d'élèves, sachant que l'information est affichée sur chacun des panneaux des écoles. En revanche, il est difficile de communiquer au préalable sur un programme d'activités, au risque de voir progresser la fréquentation des accueils périscolaires que la Ville aura du mal à gérer en terme de taux d'encadrement.

Mme Leblanc indique que les informations essentielles concernant les écoles sont retranscrites dans le CAP Junior, distribué entre chaque période de vacances dans le cartable des enfants, avec un focus particulier sur les temps péri-éducatifs.

M. MESTON (Erdre Basket Club), propose de travailler sur un document unique présentant tout ce qui peut être proposé sur une école : notamment les interventions des associations qui viennent compléter les ateliers pédagogiques dans les accueils périscolaires, mais également ce qui est proposé par les équipes enseignantes sur la journée de l'enfant.

Mme BEBEL-GRAND (IEN circonscription Blain/La Chapelle-Sur-Erdre) précise que cette information ne peut passer par le cahier de liaison qui doit rester un outil d'information entre l'enseignant et la famille. Selon le sondage évoqué par les parents d'élèves, s'il y a déjà incompréhension sur la terminologie APC / APS (Atelier Pédagogique Complémentaire / Accueil périscolaire), cela reviendrait à participer à cette confusion.

Il est proposé de réfléchir sur un document présentant le contenu des activités et le programme.

- L'APE de La Blanchetière remonte la demande de parents d'élèves pour mettre en place des espaces dédiés à l'aide aux devoirs. A priori, les élèves font leurs devoirs par terre à La Blanchetière.

M. Marchand répond que des espaces sont dédiés au sein de tous les accueils périscolaires de la Ville, et que les élèves ne font plus leurs devoirs par terre depuis longtemps.

Mme Leblanc précise que les parents d'élèves ont la possibilité de passer un contrat moral tripartite entre le Directeur d'accueil périscolaire (et les animateurs), l'enfant et la famille elle-même, de sorte que l'enfant puisse faire ses devoirs au sein des accueils périscolaires. Ce point est non formalisé, mais rappelé chaque année en conseil d'école (notifié également sur le site de la Ville). Il s'agit d'étude surveillée (et non dirigée) et les animateurs n'ont pas pour rôle de faire-faire les devoirs, ni donner ou faire appliquer des consignes, mais de proposer un espace suffisant et surveiller les élèves.

M Marchand précise que sur d'autres groupes scolaires, des salles de classe peuvent être proposées par les équipes enseignantes pour que les animateurs puissent mener l'activité d'étude surveillée dans un lieu plus propice. A La Blanchetière, s'agissant d'une plus petite école, et compte-tenu des contraintes

d'encadrement, il est difficile de dégager un animateur pour surveiller quelques élèves dans une classe, sans créer de dysfonctionnement et d'incidences de sécurité sur l'ensemble des groupes à surveiller. Les enfants peuvent faire leurs devoirs dans le modulaire APS.

- Les parents d'élèves proposent de réfléchir au temps le mieux imparti à l'élève pour faire ses devoirs, de sorte qu'il puisse avoir un temps de décompression et de jeux avec leurs copains, puis, vers 18h se mettre au travail.

M. Marchand précise qu'à partir de 18h, le nombre d'animateurs pour encadrer baisse en corrélation avec la baisse de la fréquentation.

Mme BEBEL-Grand précise que les APC ne peuvent pas être une réponse à l'aide aux devoirs. Les ateliers peuvent varier d'une période à l'autre. De plus, selon les difficultés repérées par les enseignants, il sera préférable de travailler plutôt sur la méthodologie à acquérir plutôt que de préparer l'enfant à faire ses leçons.

- A la question, Mme Leblanc répond qu'il n'est pas envisagé de faire payer le temps libéré l'année prochaine.
- Mme Leblanc précise également que les horaires de cars ne devraient pas changer. Certains parents en activité professionnelle ont exprimé leurs difficultés à se rendre disponibles aux arrêts de cars si les horaires étaient modifiés plus tôt le soir.
- Certains parents d'élèves demandent la mise en place d'un goûter pour les élèves fréquentant le car scolaire.

5) Projet de Parcours Educatif.

Ce projet de parcours éducatif a été exprimé depuis le début de la concertation autour de la mise en œuvre de la réforme. Sachant que les équipes enseignantes vont devoir prochainement travailler sur les Projets d'École 2014-2017, Mme Leblanc insiste sur le fait qu'il importe de mettre en cohérence et en complémentarité les actions sur les différents temps. Mme Leblanc rassure les équipes enseignantes sur le fait que ce projet de parcours éducatif proposé par la Ville n'est pas en soi une tentative d'ingérence du champ éducatif relatif au temps scolaire.

Mme Bebel-Grand informe que les Projets d'École 2014-2017 devront également tenir compte des Projets d'Établissements des collèges (voire lycée), en corrélation avec la circulaire sur le parcours artistique et culturel qui ne se limite pas uniquement au premier degré (maternelle, élémentaire). Notamment, il ne faudrait pas que le Projet d'École viennent faire concurrence au Projet d'Établissement. Il conviendra de travailler ensemble de manière harmonieuse et équitable pour les enfants d'un même territoire, notamment dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT). Les échéances sont très courtes, il faudra tenir compte de l'existant, sachant que le PEDT est déjà signé à La Chapelle-sur-Erdre.

Mme Leblanc précise que les services de la ville se mettront à disposition des enseignants pour travailler sur ce projet.

6) Propositions pour la rentrée de septembre (en cours de discussion et non finalisées) :

- Quelques idées germent, notamment la création d'un mini rallye d'activités proposé aux enfants début septembre, pour découvrir et appréhender le contenu des activités et leur permettre de mieux se positionner sur les ateliers ensuite.
- Création d'une fiche projet à définir avec les associations partenaires.
- Sensibiliser les enfants à l'expression et au repérage de leur état de fatigue. Cette réflexion est venue à l'issue de la conférence « *Bien dormir pour mieux grandir* », menée le 6/2/14 par Mme Claire Leconte, qui a dirigé des études sur le rythme de l'enfant.
- la Ville s'interroge sur la mise en place d'une soirée d'échanges, avec en perspective la venue des chercheurs de l'Université de Tours pour une prise de mesure des nouveaux rythmes en 2015 .